



OCTOBRE 2019

VIEILLISSEMENT DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES



Phénomène contemporain, le vieillissement de la population transforme les sociétés occidentales. C'est le cas de la région Pays de la Loire dont la population âgée de 60 ans ou plus est passée de 829 000 habitants en 2010 à 960 000 en 2017, soit une représentation de 25,8 % de cette catégorie d'âge pour 2017. Seulement, cette croissance démographique n'est pas uniforme sur le territoire régional. Le vieillissement recouvre une pluralité de pratiques, représentations et références qui oscillent selon l'âge, le sexe et l'origine sociale. Or ces caractéristiques sont hétérogènes sur le territoire régional. Ainsi, les seniors et les personnes très âgées ne sont pas les mêmes et ne vivent pas de la même manière sur le territoire régional. L'analyse fine de cette hétérogénéité constitue un indispensable jalon dans l'appréhension des futurs équilibres démographiques et épidémiologiques relatifs au vieillissement du territoire régional.

Retraités, seniors, personnes âgées, personnes très âgées : sociologie et quels seuils d'âge

La vieillesse reste une construction sociale qui recouvre une multiplicité de publics et de pratiques. En termes de santé, de mode de vie, de rôle social et de représentations, les publics âgés des années 2010 sont très différents de ceux des années 1970.

Dans ce cadre, on peut distinguer plusieurs âges de la vieillesse :

➤ *Les 65-74 ans : ce sont des jeunes seniors, généralement très impliqués à divers titres dans la société. Ils occupent leur logement sans difficulté et leur mobilité dans le territoire est encore élevée. En lien avec l'émancipation économique et sociale post-1968, ils constituent la 1^{ère} génération de « papyboomers » et se distinguent des générations précédentes par une plus grande référence aux pratiques hédonistes et de consommation ainsi que, pour une partie de cette sous-catégorie, par des trajectoires de vie davantage marquées par des ruptures économiques (alternance entre activité et chômage) et affectives (divorces). Cette génération est également celle la plus mobilisée, en tant qu'aidant, que ce soit auprès de leurs enfants et petits-enfants et de leurs parents,*

➤ *Les 75-84 ans : nés entre 1935 et 1944, cette population est encore valide et le plus souvent autonome. Toutefois, une altération des facultés physiques peut apparaître progressivement. On rencontre dans ce groupe d'âge de plus en plus de personnes confrontées à la solitude. C'est pour ce groupe d'âge que d'autres formes de logements peuvent présenter une alternative au logement « ordinaire » : résidences-autonomie, habitat groupé adapté à proximité des services, équipements et commerces. Au même titre que la précédente, cette génération se démarque de la génération suivante par une plus grande stabilité économique et sociale et par une plus grande référence aux pratiques de sobriété économique héritée de la seconde guerre mondiale,*

➤ *Les plus de 85 ans : nés entre les 2 guerres mondiales, cette population est en majorité féminine, plus dépendante pour la réalisation des tâches quotidiennes. C'est dans ce groupe d'âge que la dépendance est la plus représentée et que se pose le plus fréquemment le problème des besoins en hébergements, bien que le premier choix des personnes soit de rester à domicile (raisons sentimentales, financières) et donc la question des services d'accompagnement.*

Le long de l'étude et selon les disponibilités statistiques, les seuils d'âge de 60 ans (distinction des politiques de l'autonomie entre personne handicapée et personne âgée), de 65 ans (âge proche du passage de la vie active à la retraite), de 75 ans (seuil d'âge d'apparition de signes de pertes d'autonomie) et la catégorie de retraité ont été retenus pour témoigner de cette diversité.

VEILLISSEMENT DES PÉRIPHÉRIES RÉGIONALES ET CONCENTRATION DES PERSONNES ÂGÉES EN MILIEU URBAIN

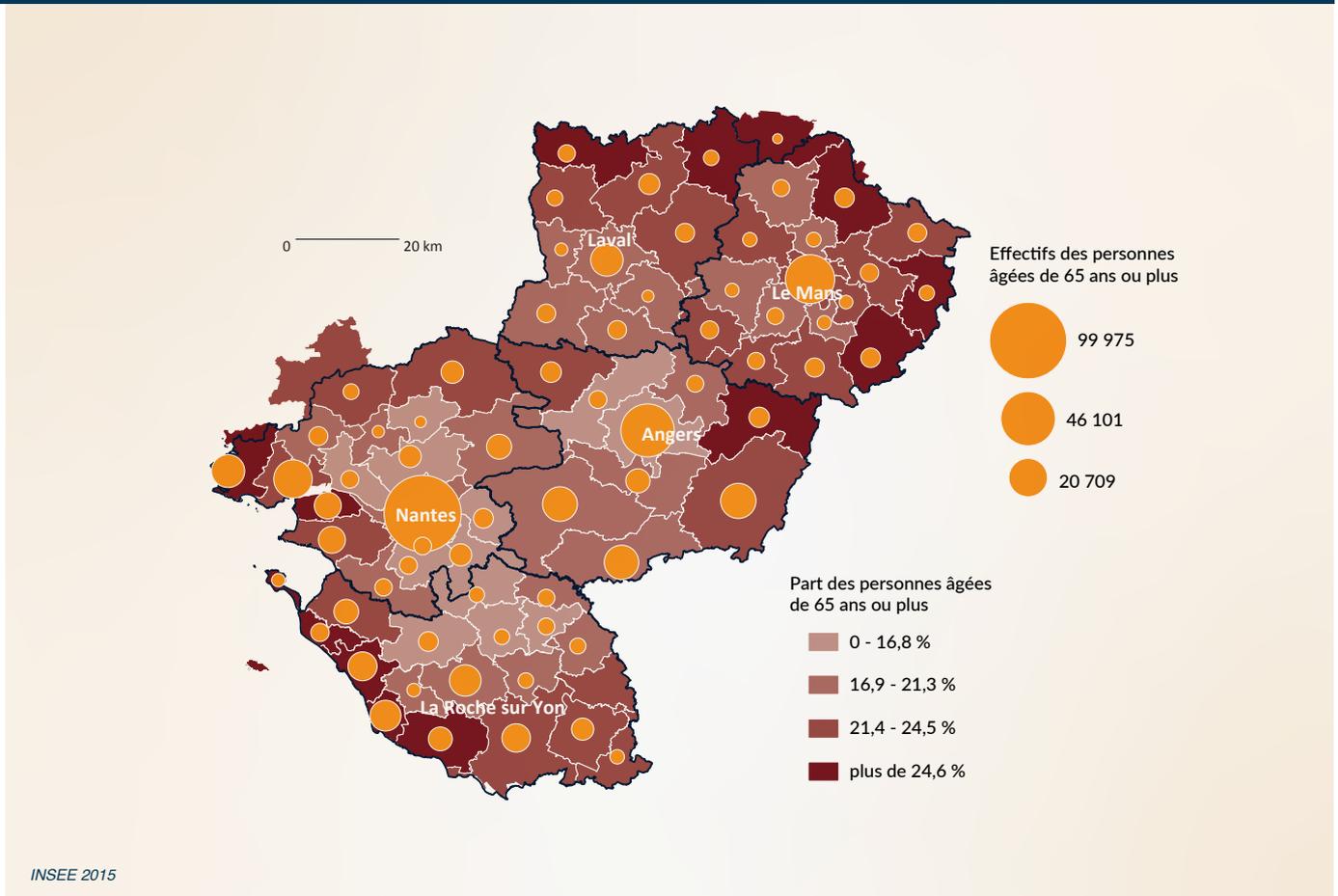
La région Pays de la Loire compte au 1^{er} janvier 2017 un peu plus de 760 000 personnes âgées de 65 ans ou plus, soit une personne sur cinq de la population totale (20,1 %). Cette proportion, proche de celle de la France (20,7 %), s'inscrit dans une dynamique de croissance démographique. En effet, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus et celui de 75 ans ou plus dans la région sont respectivement passés de 635 000 à 760 000 et de 337 000 à 364 000 entre 2010 et 2017. Ces augmentations respectives de

19,6 % et de 8,1 % sur cette période contraste avec celle de la population régionale qui est de 4,1 %.

Au-delà de cette croissance démographique, le vieillissement régional est sujet à des déséquilibres géographiques que l'on retrouve aux âges de 65 ans ou plus et de 80 ans ou plus. En premier lieu, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale (**Carte 1**) est plus élevée dans les intercommunalités du littoral vendéen ainsi que dans les

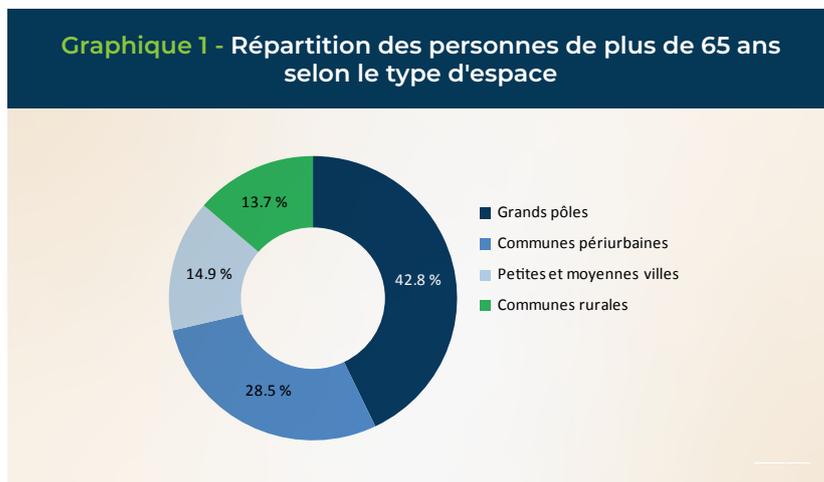
intercommunalités rurales du Nord et de l'Est de la Mayenne et de la Sarthe, représentant plus du quart de la population totale. Précisément, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale est en moyenne de 23,6 % pour les communes rurales et 23,8 % pour les petites et moyennes villes. A l'opposé, les intercommunalités urbaines et périurbaines sont celles où la part des personnes de 65 ans est la plus faible (moins de 17 %).

Carte 1 - Effectifs et part en pourcentage des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale



En second lieu, ces contrastes géographiques doivent être tempérés. En valeur absolue, c'est avant tout en milieu urbain, dans les grands pôles notamment, qu'habitent les personnes âgées de plus de 65 ans (Graphique 1).

UNE CROISSANCE DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES PLUS FORTE DANS L'OUEST DE LA RÉGION

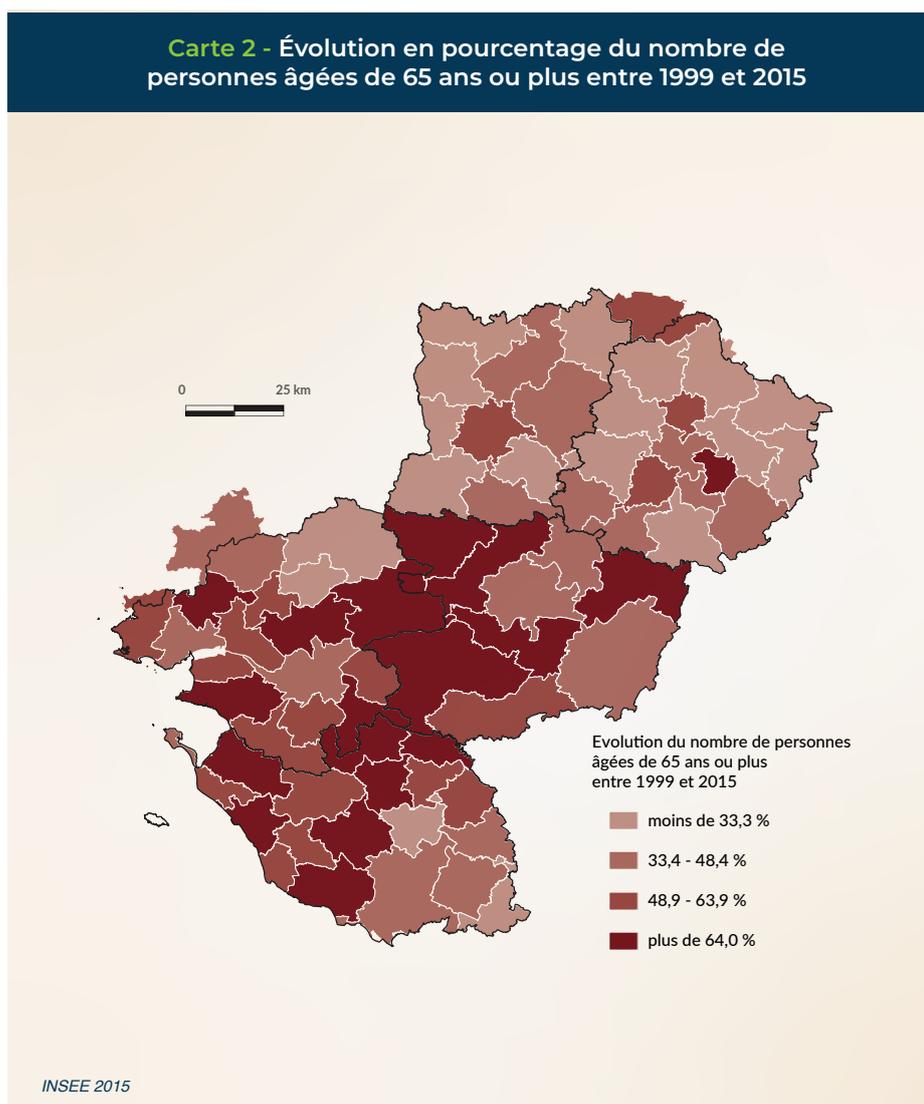


D'un point de vue dynamique, l'étude de l'évolution du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 1999 et 2015 montre que cette croissance démographique a été plus forte (38 %) dans la région qu'au niveau national (34 %).

Entre les départements, c'est la Vendée (47,1 %) suivie de la Loire-Atlantique (44,2 %) et du Maine-et-Loire (43,5 %) qui ont le plus profité de cette croissance alors que celle-ci a été plus mesurée en Sarthe (37,7 %) et en Mayenne (35,0 %).

En détail (carte 2), on s'aperçoit que ce sont les intercommunalités périurbaines des départements côtiers ainsi que les intercommunalités de l'ouest de l'Anjou qui ont connu la plus forte croissance du nombre de personnes âgées entre 1999 et 2015 (plus de 64 %).

A contrario, les intercommunalités rurales de la Sarthe, du nord-est de la Loire-Atlantique, de l'est de l'Anjou et de la Mayenne ont connu une croissance nettement moins forte de leur population âgée (moins de 30 %). De manière très nette, il existe une corrélation positive entre, d'une part, la représentativité des personnes âgées de 65 ans dans la population et l'évolution du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 1999 et 2015, d'autre part. Autrement dit, ce sont les intercommunalités les plus marquées par le vieillissement où la croissance démographique des personnes âgées a été la plus faible et, inversement, ce sont les intercommunalités où la représentativité des personnes âgées est la plus faible qui ont connu l'augmentation la plus forte de cette même population entre 1999 et 2015.



CINQ PROFILS DE VIEILLISSEMENT DU TERRITOIRE

Pour compléter cette géographie, le croisement de plusieurs variables du vieillissement de la population a été mené pour en distinguer les forces et les singularités géographiques. Réalisée au niveau des 73 intercommunalités régionales, cette analyse s'est appuyée sur les variables suivantes :

- Proportions de personnes âgées de 65 ans et de 80 ans ou plus dans la population,
- Evolution du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 1999 et 2015,
- Densité démographique (nombre d'habitants par km²),

- Proportion de ménages retraités propriétaires de leur résidence principale,
- Proportion des ménages âgés vivant seuls,
- Proportion des ménages âgés récemment installés dans leur résidence principale (depuis moins de 5 ans),
- Et proportion des retraités selon l'origine socio-professionnelle (anciens agriculteurs, anciens indépendants, anciens cadres et professions intellectuelles supérieures et anciens ouvriers-employés),

Ces variables ont été croisées au niveau intercommunal.

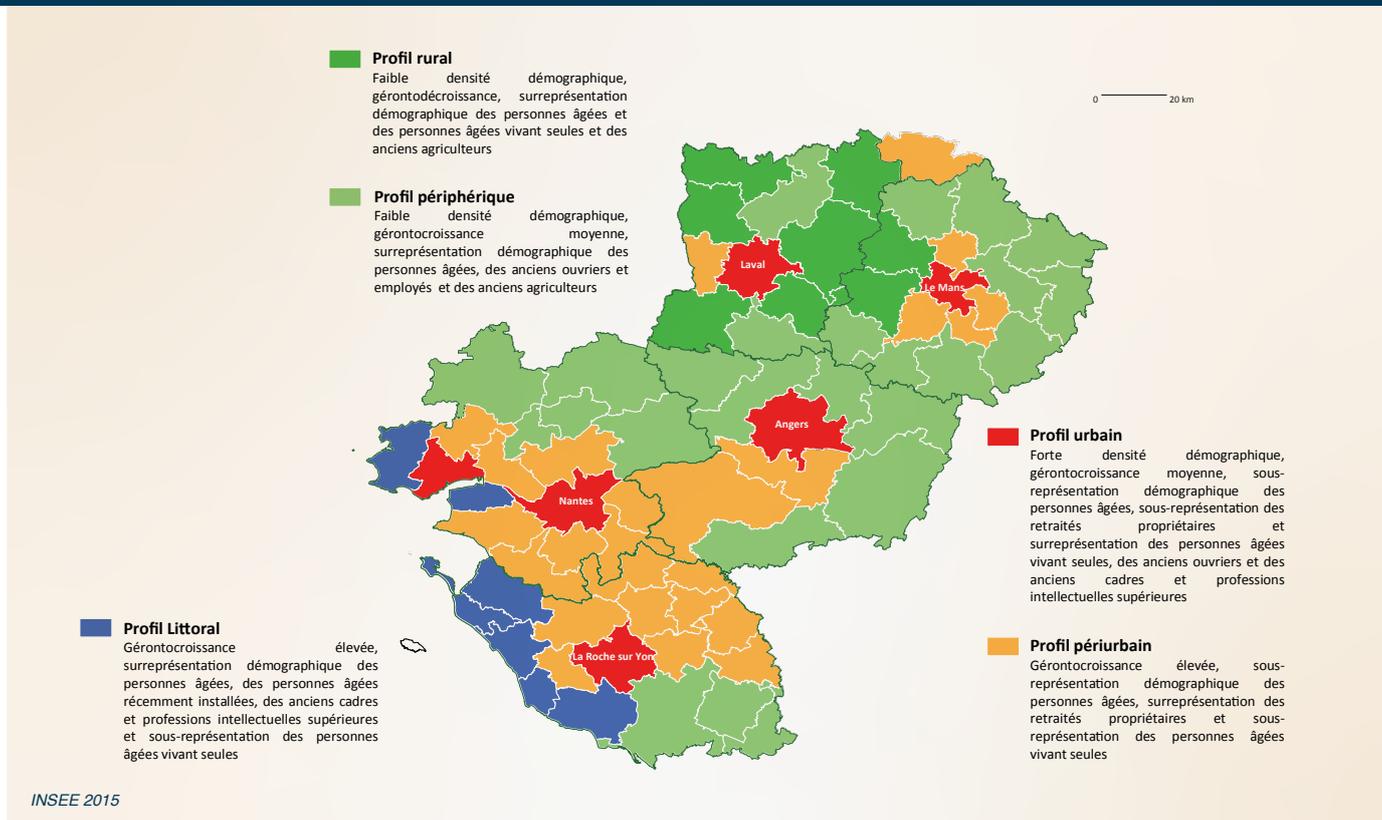
Ce croisement à l'aide d'une analyse en composantes princi-

pales¹ a permis de mettre en relief deux principales caractéristiques géographiques du vieillissement régional :

- Tout d'abord l'existence d'un lien étroit entre représentativité des personnes âgées vivant seules et densité démographique : à mesure que cette dernière augmente, le fait de vivre seul à la retraite augmente.
- Un clivage entre la représentativité des retraités d'origine socio-professionnelle aisée et celle des retraités d'origine socio-professionnelle populaire. Ce clivage s'intensifie en ville.

Ces constats ont permis, dans un second temps, de faire ressortir cinq profils de vieillissement du territoire (Carte 3).

Carte 3 - Profils intercommunaux du vieillissement de la population régionale



¹ L'Analyse en Composantes Principales (ACP) est une méthode qui permet d'apprécier les relations (ou non) statistiques entre des variables quantitatives.

Deux profils ruraux peuvent être distingués. Le **profil rural** se démarque par une surreprésentation des personnes âgées de 80 ans ou plus (entre 8 et 14 % de la population totale), des anciens agriculteurs, des personnes âgées vivant seules et par une légère diminution du nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus entre 1999 et 2015. Ce profil recouvre une partie importante du territoire Mayennais et les intercommunalités rurales de l'ouest de la Sarthe. Le **profil périphérique** que l'on observe dans le sud de la Vendée, la Sarthe et dans le nord du Maine-et-Loire se démarque du profil rural par une surreprésentation des anciens agriculteurs, mais aussi des anciens ouvriers, par une gérontocroissance modérée ainsi que par une représenta-

tion moins marquée des personnes très âgées dans la population locale.

Ces deux profils ne sont pas les seuls à être marqués par le vieillissement de la population. C'est le cas du **profil littoral** où le poids démographique des personnes âgées est élevé. Également, les personnes âgées d'origine socio-professionnelle supérieure, les personnes âgées vivant en couple et les personnes âgées récemment installées sont surreprésentées pour ce profil où la gérontocroissance a été marquée entre 1999 et 2015. En parallèle, on recense un **profil urbain**. Celui-ci se particularise par une représentativité moyenne des personnes âgées dans la population totale, par une surreprésentation des personnes âgées vivant seules et par une surre-

présentation des personnes d'origine socio-professionnelle supérieure et populaire. Plus en détail, ce profil est marqué par des inégalités intra-muros qui met en avant des oppositions entre quartiers vieillissants et quartiers jeunes et selon l'origine socioprofessionnelle. Enfin, le **profil périurbain** recouvre les intercommunalités limitrophes des principales agglomérations ainsi qu'une large partie du bocage vendéen et du Choletais. Le vieillissement de la population de ces espaces est faible, les personnes âgées vivant seules y sont sous-représentées. En revanche, ce sont ces espaces où la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 1999 et 2015 a été la plus élevée.

VIEILLISSEMENT DE LA RÉGION : PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

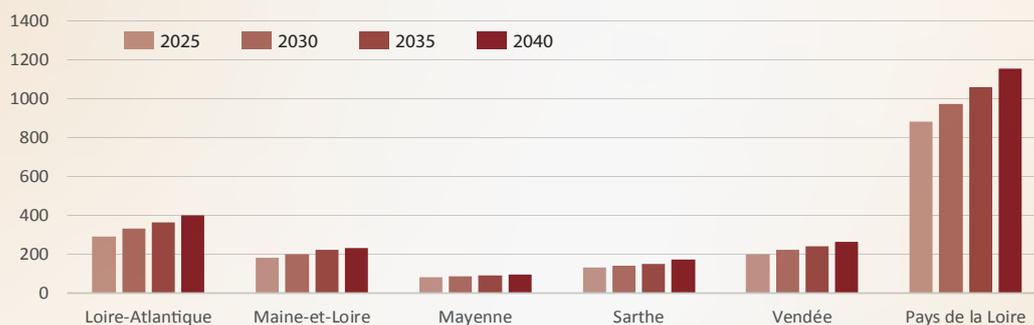
UNE CROISSANCE DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES PLUS FORTE DANS LES DÉPARTEMENTS LITTORAUX

Si les tendances démographiques récentes se poursuivent, la France comptera en 2040, 73 millions d'habitants soit 6,5 millions de plus qu'en 2019. À l'exception de la Guadeloupe et de la Martinique, cette croissance démographique profitera à l'ensemble des régions françaises et sera plus prononcée à l'ouest et au sud du pays. Le vieillissement de la population sera une des composantes majeures de cette croissance démographique. Pendant que la population française augmentera de 7,7% d'ici 2040, les plus de 65 ans augmenteront de 45%, les plus de 80 ans de 72% et les centenaires de 314%. Dans cette perspective,

l'année 2030 sera celle où les « plus de 65 ans » seront plus nombreux que les « moins de 20 ans » (23,4 % contre 23 % de la population totale). Plus précisément, cette croissance sera marquée par l'augmentation importante du nombre des plus de 80 ans à partir de 2025 puis du nombre des plus de 85 ans à partir de 2030. Les projections de l'Insee Pays de la Loire épousent cette tendance qui, si le scénario central se confirme, se traduira par une croissance du nombre de personnes âgées très élevée dans les départements de la Vendée, de la Loire-Atlantique et dans une moindre mesure du Maine-et-Loire. De 760 000 en

2017, le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus passera, selon le scénario central de l'Insee, de 973 000 en 2030 à 1 152 000 en 2040 ([Graphique 2](#)). De 51,5 % entre 2017 et 2040 (contre 45 % au niveau national), cette croissance démographique sera cependant contrastée entre les départements ligériens. Entre 2025 et 2040, l'augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus (28 % au niveau national) sera de 38 % pour la Loire-Atlantique, 31 % pour la Vendée, 30 % pour la Sarthe, 27 % pour le Maine-et-Loire et de 15 % pour le département de la Mayenne.

Graphique 2 - Croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 2025 et 2040 (en milliers)



INSEE 2016 – PROJECTIONS OMPHALE (SCENARIO CENTRAL)

L'augmentation du nombre de personnes âgées dans les années à venir sera plus forte dans la région, notamment en Loire-Atlantique et en Vendée, qu'au niveau national. Cette perspective est régulièrement associée à des images anxiogènes ou à un caractère insurmontable. C'est oublier que la croissance du nombre de personnes âgées est un phénomène amorcé depuis une trentaine d'années (Dumont 2017)². Ainsi, la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus a été très élevée depuis le début du 21^{ème} siècle : respectivement de 34 et 38 % entre 1999 et 2015 pour la France et la région Pays de la Loire.

Au-delà de sa dimension numérique, cette croissance démographique aura pour effet d'augmenter la part des personnes âgées dans la popu-

lation. Comme la croissance du nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus sera plus importante que celle de la population totale, le poids démographique des personnes âgées sera amené à être renforcé. En 2040, 25,2 % de la population française aura 65 ans ou plus tandis que cette proportion sera d'un peu moins de 27 % pour la région des Pays de la Loire. Ce sont les départements les plus urbanisés de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire où la part des personnes âgées dans la population, malgré la gérontocroissance, sera la plus mesurée. Les personnes âgées seront surreprésentées dans les départements de la Sarthe (29,1 %) et de la Mayenne (28,1%). Mais c'est surtout en Vendée, où la part des personnes âgées de 65 ans ou plus sera la plus élevée en 2040 : à cette date, un vendéen sur trois aura plus de 65 ans

(Tableau 1). Même s'il n'est pas possible, fiabilité statistique oblige, de dresser une carte infra-départementale de ces évolutions les dynamiques démographiques en cours dans la région laissent penser que :

- la croissance du nombre de personnes âgées sera la plus prononcée dans les quartiers populaires et dans les intercommunalités périurbaines qui ceinturent Nantes, Angers et Le Mans ainsi que dans le bocage et sur le littoral vendéen,
- le vieillissement sera plus prononcé en milieu rural, du fait d'une moindre population âgée de moins de 65 ans, et sur le littoral du fait d'un solde migratoire important de personnes âgées.

Tableau 1 - Part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale ligérienne (en %) d'ici 2040

	2025	2030	2035	2040
Loire-Atlantique	19,3	21,2	22,4	23,6
Maine-et-Loire	21,2	22,7	23,9	24,2
Mayenne	23,9	25,7	27,3	28,1
Sarthe	22,2	24	25,9	29,1
Vendée	27,3	29,8	32	33,9
Pays de la Loire	22,4	24,1	25,5	26,9

INSEE 2016 – PROJECTIONS OMPHALE (SCENARIO CENTRAL)

² Dumont G-F., 2017. Vieillesse de la population de la France : les trois causes de son accentuation, *Population et Avenir*, n°732.

Dans ce contexte, comme le pointe l'Insee Pays de la Loire pour la région, le nombre de personnes âgées de 70 à 79 ans dans la région va augmenter de 12 000 par année entre 2018 et 2030 tandis que le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus va, quant à lui, doubler sur cette même période.

Cette croissance du nombre de personnes âgées et très âgées se traduira par de nombreux apports (cf étude : Apport territorial des personnes âgées dans

la région Pays de la Loire), mais aussi par des besoins qu'il convient d'anticiper et de distinguer dans la mesure où une personne âgée de 75 ans ou plus sur trois est en perte d'autonomie (enquête Vie quotidienne et santé (VQS, 2014) et l'enquête Capacités, aides et ressources des seniors en ménages (CARE, 2015)). Si l'augmentation à venir du nombre de personnes très âgées renvoie à la perte d'autonomie et/ou à la maladie d'Alzheimer³ (Guibert et al, 2018) (**encadré 1**), il est

important de la replacer dans une approche plus globale qui tient compte de l'évolution des pratiques et des références des personnes âgées et des contextes socio-économiques.

Encadré 1 - 168 000 personnes en perte d'autonomie en 2028

Selon l'Insee Pays de la Loire (2019), « le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie devrait augmenter nettement entre 2015 et 2038 ». Si les tendances démographiques récentes et l'amélioration de l'état de santé se poursuivaient, 168 600 seniors seraient en perte d'autonomie en 2028 dans les Pays de la Loire, soit 2 600 personnes supplémentaires par an entre 2015 et 2028. En fonction de l'évolution des taux de dépendance, cet effectif varierait entre 146 800 et 182 800, soit entre 900 et 3 700 personnes âgées en perte d'autonomie supplémentaires par an. D'après l'Insee Pays de la Loire, cette hausse sera inégale selon les périodes : moins soutenue entre 2018 et 2023, soutenue entre 2023 et 2028 avec + 3 000 personnes âgées en perte d'autonomie par an et très soutenue entre 2028 et 2038 avec + 4 000 personnes âgées en perte d'autonomie par an. Cette augmentation ne sera pas uniforme entre les départements ligériens. Entre 2015 et 2028, l'augmentation du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie sera plus la plus élevée en Loire-Atlantique et en Vendée et relativement faible en Mayenne. Entre 2028 et 2038, l'Insee Pays de la Loire note que « la Loire-Atlantique et la Vendée devraient accueillir les deux tiers des seniors en perte d'autonomie supplémentaires. En Mayenne, le nombre de seniors en grande perte d'autonomie augmenterait d'une centaine en dix ans ».

Méthodologie : La dépendance est mesurée à partir de trois enquêtes : l'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) 2014 et l'enquête Capacités, aides et ressources des seniors en ménages (CARE) 2015 auprès des ménages, l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) 2015 auprès des institutions. Les projections de personnes âgées potentiellement dépendantes s'appuient sur les projections de population issues de l'outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves (Omphale).

Barre M., Chesnel H., Pichon C., Pioger A., Poupon M., 2019. La Hausse du nombre de seniors dépendants s'accélérait à partir de 2023, Insee analyses, n°75.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4169347>

QUELLES ÉVOLUTIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES ?

En plus de ces évolutions démographiques et épidémiologiques, l'évolution des pratiques et des références des personnes âgées sera déterminante pour apprécier leurs futures aspirations et besoins. Dans ce sens, une remise en perspective dans le temps de certains indicateurs économiques et sociaux, un focus régional sur les 50-60 ans et des enquêtes nationales sur les pratiques des personnes âgées nous permettent d'apprécier les évolutions en cours :

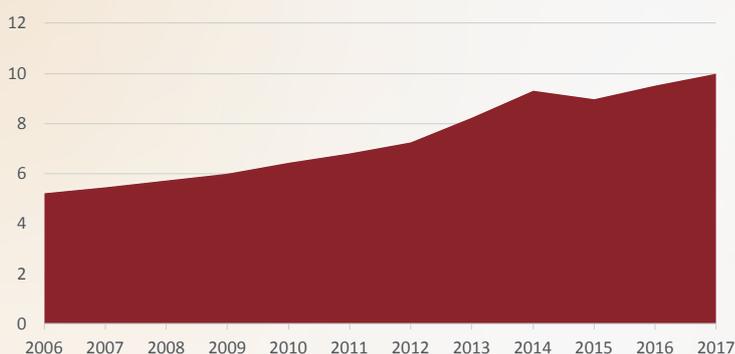
➤ Tout d'abord, une augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans vivant seules : de 195 000 en 2010 à 209 000 en 2015. Pour la région, cette croissance du nombre de personnes âgées vivant seules s'est accompagnée d'une représentativité croissante de ce mode de vie après 65 ans entre 2008 et 2015 dans les départements de la Loire-Atlantique (29,8 % à 31,5 %) et du Maine-et-Loire (28,7 % à 29,6 %), dans les pôles urbains (31,3 % à 32,8 %) et en milieu périurbain (23,3 % à 27,6 %). En

revanche, il n'y a pas eu progression de ce mode de vie après 65 ans dans le département de la Mayenne, dans les petites et moyennes villes ainsi que dans les communes rurales de la région. En remontant au recensement de 1999, on observe une progression continue de ce mode de vie à la retraite, notamment en milieu urbain où la majorité des ligériens résident.

³ Guibert Q., Planchet F., Schwarzinger M., 2018. Mesure du risque de perte d'autonomie totale en France Métropolitaine, Economie et finance quantitative.

► Les années 2000 ont également été le théâtre d'une progression du taux de divorces chez les personnes âgées de 65 ans ou plus. De 2006 à 2017, ce taux a quasiment doublé, passant de 5,4 à 10,0 % (Graphique 3). Ce taux national, plus élevé en ville (14 %) ne se traduit pas automatiquement par le fait de vivre seul, mais atteste de l'émergence de nouvelles références sociales de la part des seniors ainsi que des difficultés sociales (sentiment d'inutilité sociale) qui entourent le passage à la retraite.

Graphique 3 - Evolution du taux de divorce chez les personnes âgées de 65 ans ou plus (France et en pourcentage)



INSEE 2017

► Outre une augmentation du taux de divorce (rappelons-le qui concerne une personne âgée de 65 ans sur dix), le passage à la retraite est de plus en plus l'objet de superpositions. Ainsi, en plus d'une augmentation du taux de chômage des personnes âgées de 50 ans ou plus entre 2005 (4 %) et 2016 (7,8 %), le nombre de personnes cumulant retraite et activité est passé de 243 000 en 2009 à 377 000 en 2017, soit respectivement 2 % et 3,5 % de la population retraitée à ces mêmes dates. Certes minoritaire, ce cumul, qui s'effondre après 65 ans, prend plusieurs formes : un cumul entre activité partielle et retraite et la création d'une activité indépendante notamment via le statut d'autoentrepreneur. Plus que ces diffé-

rentes formes, c'est la part du choix et des contraintes dans ces situations qu'il convient de distinguer afin d'apprécier ce passage activité/retraite et les capacités économiques des retraités (Cahuc et al, 2016⁴; Poussiélgues, 2018⁵).

► Un focus au niveau régional sur l'évolution des conditions de vie des catégories d'âge situées avant la retraite nous permet d'apprécier une évolution positive de certains indicateurs socio-économiques. C'est le cas en premier lieu des revenus annuels médians des 50-59 ans ligériens qui ont progressé entre 2009 et 2015 à un rythme un peu plus élevé que celui de la population totale (4,5 % contre 3,7 % pour la population totale ligérienne). Dans le même

temps, les indicateurs socio-économiques que sont le taux de chômage et le taux de propriété ont évolué de manière positive pour les ligériens situés aux années précédant la retraite. En revanche, la part des personnes âgées de 55 à 65 ans vivant seules a augmenté entre 2008 et 2015. Au final, si ces indicateurs socio-économiques rassurent sur l'évolution des capacités économiques des personnes arrivant à la retraite dans la région Pays de la Loire, ils méritent d'être complétés par des analyses locales susceptibles d'apprécier le caractère homogène ou inégalitaire de ces évolutions sur le territoire.

Tableau 2 - Evolution de caractéristiques économiques et sociales des personnes précédant la retraite (Pays de la Loire)

Revenus annuels médians des unités de consommation 50-59 ans (en €)		Vit seul 55-65 ans (%)		Propriétaires 55-65 ans (%)		Chômage plus de 50 ans (%)	
2009	2015	2008	2015	2010	2015	2010	2017
20975	21847	16,8	19,1	79,3	80,1	6,4	5,3

INSEE 2015 ET 2017

⁴ Cahuc P., Hairault J-O., Prost C., 2016. L'emploi des seniors : un choix à éclairer et à personnaliser, Notes du conseil d'analyse économique, vol. 32, no. 5.

⁵ Poussiélgues N., 2018. Comprendre, analyser et prévenir les situations de vulnérabilité financière des seniors, Audencia Nantes.

► En 2030, la majeure partie des générations du baby-boom sera à la retraite, entraînant avec elle de nouvelles références et pratiques en rupture, parfois, avec celles de leurs parents nés avant-guerre (Guérin 2017⁶). Outre une plus grande référence au consumérisme, les seniors constituent de plus en plus une catégorie pivot, accompagnant d'une part les difficultés d'entrée sur le marché du travail de leurs enfants, et d'autre part, la perte d'autonomie de leurs propres parents. La volonté de rester « chez soi » tout au long de la vieillesse constitue une volonté affirmée à chaque enquête d'opinion sur le vieillissement. La propriété du logement, sa taille (plus spacieux en moyenne que pour les autres générations) et l'attachement à la résidence principale et à son quartier construisent cette volonté de rester chez soi sans pour autant que celle-ci ne fasse l'objet d'une anticipation par les personnes âgées elles-mêmes quant aux éventuelles difficultés susceptibles de se développer (Gérontopôle des Pays de la Loire 2019⁷). Également, se juxtapose à ce désir toujours élevé de vieillir « chez soi », la

capacité de la société dans son ensemble à accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie. Cet accompagnement révèle une dimension informelle importante : on compte en 2015 un peu plus de 3,5 millions d'aidants (57 % des femmes) qui accompagnent des personnes âgées, accompagnement représentant, selon des économistes, 12 à 15 Milliards d'Euros par an (Charlap et al, 2019⁸). La question est de savoir comment cet accompagnement va évoluer notamment en raison d'une natalité plus faible, d'un éparpillement géographique des familles et d'une plus forte proportion des personnes âgées vivant seules. Plusieurs faits viennent tempérer ces prédispositions, à première vue, défavorables. En premier lieu la diminution de l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, favorise la vie à deux plus longtemps et constitue une prédisposition plus favorable. Également, le moindre nombre moyen d'enfants des générations à la retraite n'est pas, comme l'ont montré des études sociologiques, synonyme d'une moindre aide de la part de ces premiers. Malgré ces questions,

l'apport des aidants naturels ne pourra suffire et nécessitera un accroissement du nombre d'aidants professionnels afin d'accompagner au mieux les personnes âgées en perte d'autonomie. Autre évolution majeure, l'alignement des usages et des équipements numériques des seniors sur ceux de la population totale. Outre les questions éthiques (utilisation des données), cet alignement en cours ne sera pas sans conséquence sur l'évolution des rapports familiaux et sociaux des personnes âgées, sur leurs accès aux informations ainsi que sur leur accompagnement quotidien. Enfin, les personnes âgées qui auront 85 ans en 2030 seront celles qui ont eu 23 ans en 1968. Les rapports à la liberté et à la citoyenneté des personnes âgées seront amenés à évoluer, oscillant entre respect de leurs droits, consumérisme et hédonisme.

⁶ Guérin S., 2017. *La guerre des générations aura-t-elle lieu?*, Calmann-Lévy.

⁷ Gérontopôle des Pays de la Loire, 2019. *Habitat des seniors : état des lieux et enjeux en Pays de la Loire*.

⁸ Charlap C., Caradec V., Chamahian A, Kushtanina V., 2019. *Être salarié et aider un proche âgé dépendant : droits sociaux et arrangements locaux*, *Revue française des affaires sociales*, n°181.

AUTEURS

Mickaël Blanchet et Elisabeth Artaud

CONTRIBUTEURS

Valérie Bernat - Chloé Baron - Delphine Piolet
Vincent Ould-Aoudia - Thomas Bronquard

**Étude réalisée sous la responsabilité du Professeur Gilles Berrut,
Responsable Scientifique du Gérontopôle des Pays de la Loire.**

REMERCIEMENTS

Nous remercions pour leur concours actif : l'ARS, la CARSAT, les conseils départementaux de Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée et le Conseil régional des Pays de la Loire

ainsi que les organisations contributrices : ADAR 44, ADMR, AD PA, Association MSIAO, Agglomération du Choletais, Angers ville, Angers Loire Métropole, AURA, Beaufort en Anjou (ville), Centre Hospitalier Nord Mayenne, CCAS d'Angers, CCAS du Mans, CIAS Meslay-Grez, Commune nouvelle de Loire Authion, EAAR Centre Mayenne, Entour'âge, Espace et Vie, FNADEPA Vendée, IMA, Laval ville, Le nid des aidants, Nantes Métropole, Old'Up, Pôle de santé Meslay du Maine-Grez en Bouère, Senior Coordination, Tikeasy, UCO, Vitalliance.



VIEILLISSEMENT DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

